

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2283

présenté par

M. Sommer, M. Batut, Mme Marsaud, Mme Charvier, M. Girardin, M. Bouyx, M. Damien Adam,
M. Haury, Mme Sylla, M. Perrot, M. Colas-Roy, Mme Hérin, M. Pellois, Mme Boyer, M. Lejeune,
Mme Beaudouin-Hubiere, Mme Brulebois, Mme Degois, M. Matras, Mme Sarles, M. Daniel,
Mme Le Feur, Mme Claire Bouchet, M. Claireaux, M. Perea et M. Vignal

ARTICLE 32

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.